

Deutsche Bank
Private Banking



Aux commandes de votre portefeuille

L'ÉQUIPE DE GESTION DISCRÉTIONNAIRE MULTI-ACTIFS

En faisant appel au service de gestion discrétionnaire, vous confiez votre portefeuille à des spécialistes.

En capitaines chevronnés, ils pilotent votre portefeuille à travers vents et marées, pour l'amener à bon port. Kris Temmerman, Head of Discretionary Multi-Asset Portfolios chez Deutsche Bank, nous révèle leurs secrets.

Lorsque le marché est très volatil, il est essentiel de ne pas s'affoler. Voilà un des avantages d'avoir des gestionnaires professionnels

Au sein du Private Banking, que signifie exactement le terme 'gestion discrétionnaire' ?

"Cela signifie que le client nous confie un mandat de gestion de son portefeuille, dans certaines limites contractuelles. Ensuite, il n'intervient plus dans les décisions de gestion et d'investissement. C'est là que réside la différence avec le service 'Advisory', qui se greffe au demeurant sur la même stratégie d'investissement : ici, c'est le client qui avale ou non la transaction proposée. La gestion discrétionnaire est donc destinée aux personnes qui souhaitent confier la gestion de leur portefeuille à une équipe de professionnels expérimentés. Ils ne doivent donc plus s'en préoccuper au quotidien, tout en bénéficiant d'un rendement substantiel. L'avantage réside dans la facilité, mais aussi dans la réactivité, car nos gestionnaires ne doivent pas attendre le feu vert du client pour effectuer une transaction intéressante. Le système se distingue aussi par sa transparence : le client peut en permanence suivre l'évolution de son portefeuille via internet."

Quelle est la composition de cette équipe ?

"L'équipe de gestion de Deutsche Bank se compose de neuf personnes, dont deux qui s'occupent exclusivement de gestion discrétionnaire multi-asset : Nicolas Rubbrecht (Portfolio Manager) et moi-même. Nous sommes les deux experts, mais nous n'agissons pas seuls. Nous sommes en effet en contact permanent avec les analystes et stratèges du Groupe Deutsche Bank en Europe. Au sein de Deutsche Bank Belgique, nous nous concertons quotidiennement avec l'équipe Advisory pour harmoniser notre approche et notre stratégie. Bien entendu, nous échangeons aussi notre expertise avec les spécialistes internes des fonds, des obligations et des produits structurés."

La gestion discrétionnaire s'effectue 'dans certaines limites'. De quelles limites s'agit-il ?

"Nos portefeuilles se composent de fonds, d'actions et d'obligations individuelles, ainsi que de trackers. Ce sont surtout les actions qui sont importantes. Selon le profil

d'investisseur du client, trois stratégies sont possibles :

- **Income** : proportion d'actions comprise entre 15 et 30 %,
- **Balanced** : entre 40 et 60 % d'actions,
- **Dynamic** : entre 60 et 90 % d'actions.

Nous veillons par ailleurs toujours à diversifier les portefeuilles. La pondération de chaque investissement dépend notamment du degré de risque, de sorte que les actions individuelles pèseront beaucoup moins dans le portefeuille qu'un fonds d'actions ou qu'un tracker d'actions."

Pourquoi est-il intéressant de vous confier les commandes du portefeuille ?

"Lorsque le marché est très volatil, comme en 2014 et 2015, on peut perdre en deux semaines tout l'acquis d'une année. Il est alors essentiel de ne pas s'affoler et, en général, les professionnels sont mieux armés dans ce domaine que les particuliers. En septembre 2015, par exemple, les marchés d'actions se sont fortement repliés, mais ils sont remontés le mois suivant. Si, dans un accès de panique, vous vendez toutes vos actions à la fin septembre, vous êtes perdant. Sur le long terme, la volatilité s'estompe et on peut espérer de meilleurs résultats car chacun de nos profils a une exposition aux actions."

Qui sont vos clients ?

"En principe, seuls les clients Private Banking disposant d'un million d'euros au minimum peuvent bénéficier de nos services. Néanmoins, notre solution DB Dynamic Equity-Portfolio est aussi accessible à nos clients DB Personal, à partir d'un seuil minimum de 250.000 euros. À ma connaissance, nous sommes les seuls gestionnaires de Belgique à être aussi accessibles, transparents et compétitifs."



KRIS TEMMERMAN ET NICOLAS
RUBBRECHT, RESPONSABLES DE
LA GESTION DISCRÉTIONNAIRE
MULTI-ACTIFS CHEZ DEUTSCHE BANK.

Le client reçoit
un relevé détaillé des
transactions et connaît
donc à tout moment
l'état de son portefeuille

Les deux paramètres les plus importants sont le profil d'investisseur du client et son horizon de placement. Nos stratégies d'investissement ne sont pas destinées aux clients qui ne souhaitent prendre aucun risque. Une meilleure performance à long terme implique certains risques et impose de pouvoir faire face à une volatilité à court terme.

L'horizon de placement du client doit aussi être suffisamment lointain, et ce pour les mêmes raisons. S'il a besoin de son argent dans les deux ou trois ans, ce n'est pas une bonne idée d'investir en actions, car il pourrait être amené à vendre durant un creux du marché."

Comment gérez-vous vos trois portefeuilles ?

"Nous nous conformons à la vision d'ensemble du Groupe Deutsche Bank. Fin 2015, il anticipait par exemple une hausse du dollar, ce qui se répercutait directement dans notre gestion. Nous nous efforçons par ailleurs de limiter le risque individuel par investissement.

C'est l'approche que nous avons choisie pour le secteur automobile européen. Ce secteur est très volatil et l'économie européenne n'était guère brillante fin 2015, mais ce secteur sortait d'un sérieux creux. Nous y voyions donc une opportunité, qui n'était effectivement pas sans risque. Pour les profils Income et Balanced, nous avons une exposition indirecte à ce secteur via nos investissements dans le marché allemand. En effet, l'économie allemande est tirée par le secteur automobile. En Balanced,



nous y avons ajouté un constructeur automobile européen en particulier. Et en Dynamic, un second constructeur automobile est venu s'ajouter, sur la base d'analyses approfondies.

Bref, nous gérons les trois portefeuilles avec la même vision, mais en trois gradations différentes. Et, surtout, nous veillons à l'équilibre entre les différentes lignes individuelles, pour éviter les dégâts irréversibles en cas de vents contraires."

Quelles sont les différences avec les services de gestion discrétionnaire des autres banques ?

"La différence la plus marquante est la gestion du portefeuille de chaque client via un compte individualisé. Dans de nombreuses autres banques, les clients se voient attribuer une 'tranche' d'un fonds maison qui est géré de manière collective, sauf bien sûr lorsque le client possède plusieurs millions d'actifs. Notre manière de travailler est beaucoup plus transparente. Le portefeuille du client ne se compose pas d'une seule

ligne d'un fonds maison sur lequel il reçoit des infos de temps en temps. Il reçoit un relevé détaillé des transactions et connaît donc à tout moment l'état de son portefeuille. Chez nous, il n'y a pas non plus de frais cachés. Les frais de gestion et les frais éventuels de transaction sont comptabilisés séparément. Par rapport au service fourni, ces frais sont en outre très compétitifs."

"Nous utilisons par ailleurs une architecture totalement ouverte, qui nous permet de choisir en toute indépendance les fonds les plus réputés du marché. Nous décidons en

fonction du potentiel de performance pour le portefeuille, et rien d'autre. Enfin, nos clients reçoivent au moins tous les trimestres un aperçu très clair de leur portefeuille. En un mot, nous travaillons de manière claire et transparente, sans frais cachés." x

Intéressé(e) ?

Rendez-vous sur deutschebank.be/privatebanking ou appelez-nous au numéro 02 551 60 30 pour prendre rendez-vous avec l'un de nos Private Bankers. Nous pourrions alors analyser vos besoins et vous proposer une offre de service sur-mesure.



De belles performances¹

Deutsche Bank compare régulièrement sa performance à celle de fonds similaires, sur la base de la catégorie Morningstar² correspondante. Dans ce comparatif, Deutsche Bank se distingue

dans tous les domaines, même durant les périodes de grande volatilité.

Ainsi, nos clients Balanced ont bénéficié en 2015 d'un rendement de +6 %, comparé aux +4,7 % de la catégorie

Morningstar correspondante.

Depuis 2009, un patrimoine de 1 million d'euros investi dans le profil Balanced est devenu 1,8 millions d'euros, soit un rendement annuel net de 8,8 %.

Performances 2015

- Income +2,2 % Catégorie Morningstar² +0,8 %
- Balanced +6 % Catégorie Morningstar² +2,4 %
- Dynamic +7,9 % Catégorie Morningstar² +4,8 %

Performance actuarielle³ depuis

- le 31 décembre 2010 (arrêtée au 31 décembre 2015)
- Income +3,2 % Catégorie Morningstar² +2,5 %
- Balanced +4,8 % Catégorie Morningstar² +3,2 %
- Dynamic +7,4 % Catégorie Morningstar² +4,4 %

Que serait devenu 1 million d'euros à la fin novembre 2015 si le client avait confié cette somme en gestion discrétionnaire à Deutsche Bank ?

Depuis le 31 décembre 2010	Income 1,17 mln€	Balanced 1,26 mln€	Dynamic 1,43 mln€
Depuis le 1 ^{er} janvier 2009	Income 1,54 mln€	Balanced 1,8 mln€	Dynamic 2,02 mln€

¹ Ces performances sont l'expression de résultats passés et ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ces rendements sont nets, c'est-à-dire après déduction de tous les frais, coûts et taxes historiques, hormis les éventuels frais et taxes découlant de la vente intégrale d'un portefeuille client. ² Une catégorie Morningstar renseigne la performance (calculée par Morningstar) de fonds avec mandat de placement similaire, avant taxes et impôts belges et éventuels frais de vente, et permet ainsi une comparaison objective. Nous avons choisi les catégories Morningstar qui correspondent le mieux à notre gestion discrétionnaire multi-asset, à savoir Morningstar EUR Cautious Allocation Global, Morningstar EUR Moderate Allocation Global et Morningstar EUR Aggressive Allocation Global, respectivement pour Income, Balanced et Dynamic. ³ Le rendement actuariel est un rendement qui est calculé sur base annuelle (annualisé) comme suit : $\left(\frac{\text{valeur actuelle}}{\text{valeur année } n} \right)^{1/n} - 1 \times 100$